

## **DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES JEUNES DU GARD**

\*\*\*\*\*

Afin d'intéresser plus de jeunes golfeurs du Gard aux compétitions de la Ligue (CAMIR, MIR et INTERZONES JEUNES), le Comité Départemental du Gard propose, pour l'année 2007 les dispositions suivantes :

**Sélection pour l'Interzones jeunes :** Béziers Saint-Thomas le 28 octobre.

Les CAMIR, sélectifs pour le championnat de Ligue des Jeunes et le MIR, seront également qualificatifs pour l'Interzones.

Un classement sera établi sur la base du cumul des points acquis à l'issue des 3 CAMIR et déterminera la présélection pour l'Interzones.

Entre fin juin et début octobre, 2 épreuves qualificatives seront proposées afin de tenir compte de l'évolution des joueurs durant la période estivale.

La sélection définitive sera faite par les « Pros » sous la responsabilité du « Pro de zone » ceux-ci se réservant la possibilité de 2 wild-cards.

**Aide financière pour participation aux CAMIR :** Le Comité Départemental participera aux frais (droits d'inscription fixés à 28 € par CAMIR) selon les règles ci-dessous :

- Participation à 1 CAMIR :	Aide CD = 0	(coût pour parents= 28 €)
- « 2 » :	« 14 €	« 42 €
- « 3 » :	« 42 €	« 42 €

Ces aides seront versées à l'issue des 3 CAMIR.

**Aide financière pour participation au MIR :** Pour les sélectionnés du Gard au MIR qui se disputera à Valence-St Didier du 3 au 5 juillet, le Comité Départemental prendra en charge les droits d'inscription soit 39 € par sélectionné.

**Interzones Jeunes et Little Tour:** Les sélectionnés du Gard se verront attribuer une tenue (polo et casquette) qui leur sera offerte par le Comité Départemental.

Ces aides ne seront versées qu'après acceptation de la sélection et participation aux épreuves concernées. Si elles interviennent en complément d'autres financements accordés par les clubs ou associations sportives, elles seront limitées au défraiement total des épreuves concernées.

Nîmes le 15 janvier 2007.

Le Président.